

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU CALVADOS  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU**

**Extrait du Registre des Arrêtés**

**ARRÊTÉ**

**portant délégation de fonction :  
Désignation d'un représentant à  
la Commission d'Appels  
d'Offres (CAO)**

Le Président de la Communauté de Communes « Intercom de la Vire au Noireau »,

Vu l'article L 5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) relatif à la création et à la composition de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Vu la délibération n°4 du Conseil Communautaire du 09 février 2017 portant création et composition de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

**ARRÊTE**

Article 1 : Sous ma surveillance et ma responsabilité, délégation est donnée à :

- **Madame Nicole DESMOTTES, 10<sup>ème</sup> Vice-présidente**

pour me représenter à la Commission d'Appel d'Offres constituée par délibération susvisée.

Madame Nicole DESMOTTES présidera la Commission d'Appel d'Offres réunie le 04 octobre 2019, en qualité de représentante de l'autorité habilitée.

Mme Nicole DESMOTTES sera autorisée à signer tout document relatif à la tenue de cette commission.

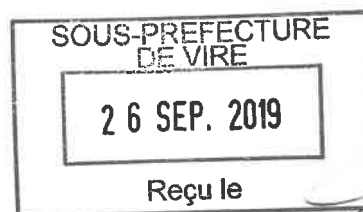
Article 2 : Ampliation du présent arrêté sera notifiée à :

- Monsieur le Sous-préfet
- Madame le Trésorier Principal, comptable public
- Mme Nicole DESMOTTES

Fait à Vire Normandie

Le 25 SEP. 2019

Le Président,  
M. Marc ANDREU SABATER



INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Siège administratif : 2, Rue des Halles – VIRE  
14500 VIRE NORMANDIE  
Tél. : 02 31 66 66 55